

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 01.08.2025
Convocation faite
Le 18.07.2025**

**Délibération
N°2025-07-166**

**Demande de subvention au
titre du Fonds Vert et de la
Région Grand Est pour la
démolition des bâtiments de
SM Etiquettes**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 25 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vendredi vingt-cinq juillet à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE (jusqu'au point n°2025-07-167 excepté les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, Mme Mireille LARCHER (suppléante de M. Pascal GILLAUX), M. Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Teddy BISKUPSKI (suppléant de M. Bernard DEFORGE), Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Bernard BŒUF (suppléant de M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mme Evelyne LAHAYE, M. Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-07-168 et pour les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166, pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (suppléé par Mme Mireille LARCHER), Eric GUERINY (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Mmes Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à compter du point n°2025-07-155), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Bernard DEFORGE (suppléé par M. Teddy BISKUPSKI), Patrice PRINCE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Philippe RAVIDAT (suppléé par M. Bernard BŒUF), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à Mme Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

Mme Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu le courrier en date du 19 juin 2025 de la Préfecture des Ardennes informant la Communauté de Communes de l'évolution du Fonds vert dans un contexte de renforcement de la territorialisation de la planification écologique,

Vu la validation du PCAET, réalisé par le Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardennes à l'échelle de 5 intercommunalités, le 20 juin 2024,

Considérant la nécessité pour la Communauté de présenter un ou des projets matures dont le démarrage est possible avant le 1^{er} novembre 2025 afin de bénéficier d'un soutien financier,

Considérant les échanges avec le Directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Ardennes, accompagné de ses techniciens en charge du suivi,

Considérant l'information de la DDT le 21 juillet 2025 que la Communauté ne bénéficiait plus que d'une enveloppe de 60 991 € au lieu de 81 321 €,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de flécher le projet de démolition des bâtiments SM Etiquettes à GIVET pour une demande de subvention au titre du Fonds Vert « PCAET » dont le plan de financement est le suivant :

Estimation financière de l'investissement						
Postes de dépenses	Montant € HT	Montant TTC	€ Ressources attendues	Etat	Montant €	%
Maitrise d'œuvre	0,00	0,00	DETR 2025		30 000,00	19,35
Diagnostics / étude	34 400,00	41 280,00	Fonds Vert 2025	Espéré	60 991,00	39,34
Déchets dangereux	12 383,46	14 860,15	Région Grand Est	Espéré	28 534,00	18,40
Travaux	108 271,85	129 926,22	Autofinancement	---	35 530,31	22,91
Total	155 055,31	186 066,37	Total sur HT	---	155 055,31	100,00

* **décide** de soumettre ce projet à la Région Grand Est pour un appui financier au titre du dispositif « Soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères ».

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

